



N° 1  
FÉVRIER 2024

## SOMMAIRE

### PAGE 1

- ◆ Information ENEDIS

### PAGE 2

- ◆ Participation Citoyenne

### PAGE 3

- ◆ Relais petite enfance
- ◆ Lis-moi une histoire
- ◆ Club de l'amitié
- ◆ Réservation de composteur
- ◆ Foire à la puériculture

### PAGE 4

- ◆ Recensement militaire
- ◆ Déplacement de la boîte aux lettres
- ◆ Panneau Pocket

### PAGE 5

- ◆ Avis d'enquête publique
- ◆ Activités de l'ASCSS



# Servaville-Salmonville Infos



Madame, Monsieur,

Vous utilisez quotidiennement l'électricité pour vos activités professionnelles et personnelles. C'est pourquoi Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, limiter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, nous effectuons ces travaux sans interrompre l'alimentation électrique de nos clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques. Ce sera le cas pour des prochains travaux que nous allons réaliser sur le réseau électrique qui alimente votre installation.

Aussi, nous sommes conduits à programmer une coupure (s) de courant le

### LUNDI 18 mars dans la journée

Notre accueil clients Professionnels est disponible au numéro suivant pour répondre à vos questions au 09 70 83 29 70 (appel non surtaxé)

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux.

Pour suivre l'évolution de cette coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site [enedis.fr/panne-et-interruption](https://enedis.fr/panne-et-interruption). Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Si vous restiez exceptionnellement sans courant après la période indiquée, notre service dépannage est à votre disposition au : 09 72 67 50 + les deux chiffres de votre département (appel non surtaxé).

Enfin, pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Souhaitant que cette information préalable vous permette de vous organiser au mieux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le chef d'agence Enedis



Le vendredi 15 décembre à 18 heures, le Maire avait invité la population à une réunion d'information sur le dispositif "participation citoyenne". La réunion était animée par deux gendarmes de la brigade de Saint Jacques sur Darnétal devant une quarantaine de personnes.

Le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État, ce qui nécessite une adhésion et un engagement de la population.

C'est le maire qui est à l'initiative du dispositif de participation citoyenne, qu'il anime en partenariat avec la gendarmerie nationale. Après une délibération du conseil municipal, une charte est signée entre la commune, la gendarmerie et la préfecture.

Ce protocole donne la possibilité au maire et à la Gendarmerie de mettre en place, d'encadrer et d'évaluer un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter la gendarmerie nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité publique. Plusieurs citoyens référents, répartis sur les différents secteurs de la commune, seront choisis par le maire, en collaboration avec la gendarmerie, sur la base du volontariat, du bénévolat, de la disponibilité et de l'honorabilité. Ces citoyens recevront une formation spécifique grâce à la gendarmerie, sur les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité, les actes de prévention et les bons réflexes à face à une situation anormale.

Ils seront chargés de faire remonter au gendarme référent des faits signalés ou dont ils seraient témoins qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la Gendarmerie nationale, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens. L'action des citoyens référents ne se substitue pas à celle de la gendarmerie qui reste seule habilitée à intervenir en cas d'urgence ou de faits graves, le numéro à composer étant le 17. Les référents n'ont aucun pouvoir de police, leur action se limite à la vigilance et à la transmission d'informations. Ces informations seront relayées à la gendarmerie via messagerie électronique ou téléphone.

Le gendarme référent sera l'interlocuteur privilégié des citoyens référents pour recueillir les informations, leur dispenser des conseils, les guider dans leur rôle et leur diffuser des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Le dispositif de participation citoyenne, totalement gratuit pour la commune, ne doit pas être confondu avec le dispositif "Voisins vigilants", mis en place par une société privée, qui propose des prestations payantes aux municipalités. L'existence de ce dispositif sera signalée aux entrées de la commune.





## Relais petite enfance



Le relais petite enfance est un lieu d'informations d'échanges et de rencontre, **gratuit**, ouvert aux assistantes maternelles agréées, gardes à domicile, aux **parents, futurs parents**, et tout adulte impliqué dans l'éducation d'un jeune enfant.

Prochaines séances sur la commune de Servaville :  
Vendredi 15 mars et vendredi 15 avril  
à la Mairie de 16h à 17h30.

## La lecture à voix haute individualisée



C'est une association qui intervient gratuitement les jeudis, semaine impaire, de 9h à 11h à la salle polyvalente pour proposer un éveil à la lecture des plus petits. Les assistantes maternelles ou les parents peuvent venir avec leurs enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.

### Concrètement comment ça se passe ?

Un livre, un enfant, un lecteur en pleine présence. Pas de contrainte, ni pression, l'adulte se laisse guider par l'enfant, il lui "prête sa voix". L'enfant est libre de jouer, de bouger, d'interrompre la lecture... L'outil "livre" est utilisé pour faire des constructions, des routes, des cabanes...

Ce temps leur est choisi de 15 minutes à 2 heures. Ils viennent à l'heure qui les arrange pendant ce créneau horaire.

## Biodéchets - Dotation de composteurs



La communauté de communes d'Inter Caux Vexin va distribuer des composteurs dans le deuxième semestre 2024. Ce composteur sera en plastique et le choix du volume est de 400 litres ou 600 litres.

Les habitants peuvent s'inscrire en ligne sur le site de la [CCICV](http://ccicv.fr) ou par téléphone au pôle de Buchy : 02.35.34.73.74.

## CLUB DE L'AMITIÉ

Si vous avez 65 ans ou plus, vous pouvez adhérer au club.

Le club effectue un **voyage au Pays Basque** du 2 au 8 septembre 2024 à Saint Pée-sur-Nivelle.

Visites de Biarritz, Bayonne, Saint Jean de Luz, Espelette, Cambo les bains, Saint Jean Pied de port, Ibardin, le petit train à crémaillère de la Rhune.

Ce voyage est ouvert à tous.  
Inscriptions dès que possible.



## Amiens insolite

Mardi 7 mai 2024

Sortie d'une journée avec repas  
Visite guidée : les hortillonnages en barque, la cathédrale Notre Dame, vieil Amiens

Pour tous renseignements, contacter  
Monsieur ROBIN au : 02.35.23.49.02 ou 06.09.57.04.02

Buvette sucrée  
sur place

## Foire à la puériculture

Organisée par APE les 3 étoiles

**Samedi 23 mars**

**de 9h00 à 17h30**

Servaville-Salmonville



Salle polyvalente

Renseignements

06 22 99 43 35 - les3etoiles.ape@gmail.com



## Recensement militaire

1ère PERIODE 2024

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en janvier, février, mars 2008 doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

**Cette démarche est obligatoire.**

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ainsi que d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

## Informations diverses

La poste vient de nous informer qu'elle a retiré la boîte jaune rue des Rougemonts pour la mettre rue de la Briqueterie à l'angle de l'allée Bolbâtre.



Depuis 2020, la Mairie de Servaville-Salmonville communique les informations importantes de la commune grâce à l'**application gratuite PanneauPocket**. Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de la commune.

### A quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, évènements et manifestations... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de la commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de mains.

### SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **vosre collectivité** ou **le code postal** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE portant sur la modification du PLUi**

Nous vous informons qu'une enquête publique portant sur la modification du PLUi 13 se déroulera

**du jeudi 07 mars à 09 h 00 au lundi 08 avril 2024 à 17 h 00.**

Le Président du Tribunal Administratif de Rouen a désigné Madame Annie TURMEL, professeur d'anglais retraitée, en qualité de Commissaire Enquêtrice, et Monsieur Bernard RINGOT, ingénieur retraité, en qualité de suppléant.

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public :

**A la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin - Pôle de Martainville**, siège de l'enquête publique, aux heures habituelles d'ouverture au public, soit **du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

**Sur le site Internet de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin ([www.intercauxvexin.fr](http://www.intercauxvexin.fr), rubrique "Enquêtes Publiques").**

La Commissaire Enquêtrice se tiendra à la disposition du public à la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin – Pôle de Martainville aux jours et heures suivants :

**Le jeudi 07 mars de 14 h 00 à 17 h 00**  
**Le mercredi 20 mars de 16 h 00 à 19 h 00**  
**Le lundi 08 avril de 14 h 00 à 17 h 00**

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront être :  
Consignées sur le registre papier déposé à la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin – Pôle de Martainville.

Consignées sur le registre en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes (rubrique « Enquêtes publiques »).

Adressées à la Commissaire Enquêtrice par écrit à l'adresse suivante : Madame la Commissaire Enquêtrice, Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin - 190 Route du Château, 76116 - Martainville-Epreville

### **A.S.C.S.S**

Mercredi 6 mars 17h30 à la Mairie : Ateliers numériques  
Du 6 au 21 avril : 20<sup>ème</sup> biennale d'art contemporain.

**SPECTACLE DE LECTURE Ados-Adultes**  
Au 19<sup>ème</sup> siècle une femme brave les interdits pour exercer la médecine  
**COMPAGNIE LA VADROUILLE IMMOBILE**

**VENDREDI 15 MARS – 20H30**  
**SALLE DES FETES RY**

**Entrée : 5 € - Renseignements au 06 98 00 95 90**

Proposé par les 7 bibliothèques (Auzouville/Ry-Fresne le Plan-Bois d'Ennebourg-Préaux-La Vieux-Rue-Ry-Servaville-Salmonville)